



Procès-verbal n°10 du Conseil communal de Vuarrens

Mardi 11 décembre 2018

Bureau du Conseil : Patrick Vallotton, Président, Céline Brocard, Vice-présidente, Anne-Laure Zürcher, scrutatrice, Raphaël Pedrazzini, scrutateur, Pierre-André Buffat, scrutateur suppléant, Damien Monod, scrutateur suppléant.

Secrétaire : Céline Perrin.

Municipalité : Isabelle Wipfli Thonney, Syndique, Jean-Philippe Buffat, Vice-syndic, Hermann Gerber, Linda Cotti Brisebois, Serge Freymond.

Conseil : effectif : 34 / Quorum : 18 / Présents : 32 / Excusés : 2 / Absents : 0 / Majorité : 18

	Sujets	Qui	Quoi / Comment	Décisions
1	1/ Bienvenue Appel et ordre du jour	P. Vallotton	Le Président souhaite la bienvenue à l'assemblée. L'ordre du jour est accepté.	La séance est ouverte à 20h. L'OJ est adopté.
2	2/ Adoption du PV de la dernière séance (02 octobre 2018)	P. Vallotton	Le PV ne suscite aucune remarque. Il est accepté à l'unanimité, avec une abstention.	Le PV du 02.10.2018 est adopté.
3	3/ Assermentation de nouveaux membres (1)	P. Vallotton	Mike Vulliamoz est assermenté et applaudi.	
4	4/ Elections complémentaires (1 suppléant à la Commission de gestion- finances)	P. Vallotton	Suite à la démission de Séverine Maire à la commission de gestion-finances, il faut élire un nouveau membre suppléant. Damien Monod se propose, personne d'autre n'étant intéressé, il est élu par applaudissements. Il faudra vérifier dans le règlement du Conseil s'il peut cumuler ce poste avec celui de scrutateur.	M. Damien Monod est élu membre suppléant à la Commission de gestion-finances.
5	5/ Communications du Conseil	P. Vallotton	Rien de spécial à communiquer en dehors de la démission de Tina Vallotton. Nous avons eu la visite annuelle du préfet, à noter que la commission des finances s'appelle en fait « Commission de gestion-finances ». Donne les dates des conseils 2019.	

6	6/ Communications de la Municipalité	J.-P. Buffat	<p>Finances : nous allons rembourser une hypothèque de Fr.1'000'000.- Il va rester alors Fr. 2'000'000.- de dettes à la commune. Nous sommes à la recherche d'un nouveau boursier pour le mois d'avril.</p> <p>Eau : Les sources sont au plus bas, il faudrait un mois de pluie toutes les nuits pour rétablir les sources. Il n'y aura pas de modification du prix de l'eau pour 2019.</p>
7		L. Cotti Brisebois	<p>Rien de spécial à signaler. Elle rappelle la fête de Noël à l'église du village, le 19 décembre prochain.</p>
8		H. Gerber	<p>Forêt : C'est la 1ère fois que l'on n'a pas martelé de beau bois. La distribution des sapins de Noël se fera samedi.</p> <p>Route : Les travaux vont commencer à la fin de l'hiver.</p>
9		S. Freymond	<p>Bâtiments : L'inventaire a été fait. La commune possède 8 bâtiments et 6 locaux dont 5 appartements. L'état des lieux établi, on se rend compte qu'il y a eu du laissé aller. Il y a beaucoup à faire, à entretenir. Il tente de prioriser. Nous aurons également 2 préavis à traiter pour le mois de mars.</p> <p>Social : 12 personnes sont au RI. Il n'y aura peut-être plus de centre social à Echallens, les personnes devront donc se rendre à Prilly.</p> <p>Police : Selon la gendarmerie, nous sommes un village tranquille, avec peu d'intervention.</p> <p>Il nous informe qu'il s'est inscrit comme délégué au BPA (Bureau de prévention des accidents), c'est une plus-value pour le village d'avoir un représentant. Il est à disposition au besoin.</p>
10		I. Wipfli Thonney	<p>Police des constructions : Il y a eu 5 dossiers ces années qui sont en cours.</p> <p>Elle remercie tout le monde pour le travail fourni et souhaite le meilleur pour 2019.</p>
11	7/ Préavis 2018-04 relatif au budget 2019	S. Maire	<p>Lecture du rapport : Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers communaux,</p> <p>La Commission des finances, composée de Mme Séverine Maire, M. Luc Ciocca, Sylvain Buffat, Thierry Vodoz et Pierre Gillay s'est réunie le mercredi 8 novembre 2018 en présence de M. Jean-Philippe Buffat, Municipal des finances, et M. Olivier Pichonnaz, boursier, afin de prendre connaissance du préavis municipal relatif au budget 2019.</p> <p>La Commission des finances salue le travail de la municipalité et tient plus particulièrement à remercier le municipal en charge des finances et le boursier pour la présentation détaillée du budget, leurs explications et réponses aux diverses questions.</p> <p>La commission tient à relever que, par rapport au budget précédent, le retour de la péréquation est défavorable à la commune pour un montant de ~Fr. 135'000.- et l'augmentation des charges de l'EFAJE de Fr.100'000.- sont contrebalancé par la</p>

		<p>dissolution de plusieurs fonds de réserve (Fr. 65'800.-) et par une augmentation des rentrées estimées d'impôts (~Fr. 250'000.).</p> <p>Au vu de ce qui précède, la commission des finances recommande au Conseil d'accepter le budget 2019 tel que présenté par le préavis municipal.</p> <p>Pour la commission des finances, la rapporteuse: Séverine Maire</p>	
12	J.-P. Buffat	Il n'a rien à ajouter, remercie la commission.	
13	C. Charlet	Au point 3, il est question de la construction d'une piste ? Il s'agit d'un chemin de forêt.	
14	M. Buffat	<p>Pour les routes, il est question d'une balayeuse pour 20'000.- Fr, cela est prévu pour plusieurs communes ?</p> <p>Oui, ce montant a été mis au budget car il y avait un projet entre plusieurs communes. Seulement, une commune s'est retirée alors que le budget était déjà fait. Pour l'heure le projet est en suspens, la commune va certainement se tourner vers une petite balayeuse.</p>	
15	J. Lampo	<p>Dans le préavis, le total des charges est indiqué à Fr. 3'981'800.- alors que dans les comptes il est de Fr. 3'891'800.-, ce qui est correct.</p> <p>Il était prévu dans le plan d'investissement 2016-21 un montant pour la rénovation du stand de tir en 2018, mais rien n'a été fait. Quelles sont les intentions de la Municipalité ?</p> <p>En effet, rien ne s'est fait en 2018, mais cela fera l'objet d'un préavis pour 2019.</p>	
16	C. Brocard	<p>Qu'est-ce que l'ancienne forge ? La Commune ne l'a pas vendue ?</p> <p>Non, la forge a été vendue, l'ancienne forge est le bâtiment habité par M. Paul Ferrari et où se trouve le congélateur municipal.</p>	
17	C. Menétrey	<p>Au point 7, il y a Fr. 100'000.- de plus pour l'EFAJE, pourquoi autant d'augmentation ?</p> <p>Cela correspond à la fréquentation des enfants du village à l'accueil parascolaire. Ce chiffre est variable en fonction de la fréquentation et du nombre des enfants.</p>	
18	P. Vallotton	<p>Plus personne ne demandant la parole, nous passons au vote.</p> <p>Le préavis est adopté avec 33 voix.</p>	Le préavis 2018-04 relatif au budget 2019 est adopté.
19	9/ Propositions individuelles	<p>Elle revient sur la discussion débütée en début de conseil à propos des Fr. 100'000.- que l'ASIRE a décidé de mettre en plus pour les activités scolaires suite à l'arrêté fédéral qui interdit à l'école de demander plus de 16.- par jour pour un camp ou autre activité spéciale. Ce qui met en péril la survie des camps scolaires et autres sorties pédagogiques. Ce montant ne suffit pas pour assurer la survie de ces activités, et cela suscite le débat. P. Giltay pense que l'ASIRE pourrait mettre d'avantages de moyen.</p> <p>Elle précise que les Fr. 100'000.- peuvent paraître dérisoires mais l'ASIRE fait de son mieux pour ne pas non plus augmenter les charges des petites communes, tout en faisant au mieux pour les enfants. Nous sommes dans une situation particulière et</p>	

		un peu dans l'inconnu avec la mise en place de cette loi, il est normal qu'il y ait une phase de battement et que l'on soit encore à la recherche de solutions.	
20	R. Pedrazzini	Effectivement, la contribution de l'ASIRE peut paraître dérisoire et elle ne suffira pas à compenser la perte de la contribution des parents. La solution est peut-être de se tourner vers le Canton pour le subventionnement de ces activités. L'ASIRE a aussi mis en place le contexte légal pour éviter de se retrouver en mauvaise situation.	
21	G. Buffat	Pourquoi, avec un département comme Jeunesse et sport (JS), on ne peut pas subventionner d'avantage les camps, mettre du matériel à disposition ? De plus, pourquoi ne pas utiliser les locaux de l'armée qui sont vides la plupart du temps ? Cela réduirait les coûts.	
22	L. Cotti Brisebois	Elle précise que JS est une entité fédérale alors que les écoles sont cantonales. Il est donc difficile de communiquer entre ses deux entités. Ce n'est pas impossible, mais la Suisse est ainsi faite, et il est parfois difficile de s'arranger. Au niveau du matériel, il est possible de louer du matériel à prix réduit pour la semaine de camp de ski.	
23	A. Roy	JS prête du matériel si besoin. Les moniteurs JS ont la possibilité de commander du matériel pour leurs élèves.	
24	C. Brocard	Est-ce que légalement l'ASIRE peut demander aux parents qui le peuvent de payer plus ? Il est répondu que non. Légalement ils ne peuvent pas, on a le droit de demander ce que coûte l'enfant à la maison. C'est-à-dire Fr.16.- / jour.	
25	P. Giltay	JS participent aux camps de sport, qui sont alors subventionnés. La difficulté est parfois de trouver un moniteur JS pour pouvoir bénéficier de cette subvention. Concernant le financement de l'ASIRE, selon ses informations le projet des Fr. 100'000.- a été adopté sans consultation des directeurs des différents établissements scolaires. Il précise également que les comptes 2017 se sont bouclés sur un bénéfice.	
26	R. Pedrazzini	Il est sensible au message de P. Giltay, il va le rapporter à la prochaine séance de l'ASIRE. L'ASIRE a pris cette décision dans l'urgence. De plus, l'école, donc les directions des écoles, n'ont pas de droit de décision dans les séances, bien qu'ils aient le droit de s'exprimer. Les autres associations scolaires se trouvent dans la même galère. Il faut laisser avancer un peu les choses, il faudra un peu de temps pour trouver des solutions. Il se tient volontiers à disposition s'il y a des questions ou messages à faire passer dans les séances, qui sont d'ailleurs ouvertes au public.	
27	P. Vallotton	Il informe que la Fenêtre de l'avenue du bureau du Conseil se fera lundi au Casino. Il nous présente une vidéo du collège de Villars-le-Terroir faite pour l'inauguration. Elle est intéressante à voir et filmée avec un simple téléphone portable. Preuve que l'on peut faire de belles choses avec peu de moyens. Il souhaite de bonnes fêtes à tous, remercie chacun pour sa collaboration, son investissement. Il remercie spécialement la Municipalité ainsi que le bureau du Conseil.	Fin du Conseil à 21h08

PV adopté par le Conseil communal du mardi 12 mars 2019

Le Président :



Patrick Vallotton

La secrétaire :



Céline Perrin



